

### 3.4 Panne de radiocommunications

En cas de panne de radiocommunications à l'arrivée, les aéronefs en régime VFR appliqueront la procédure suivante en assurant la plus grande vigilance visuelle:

- Entrer dans la CTR à l'altitude 3000 ft/QNH (1200 ft/QFE)
- Sous réserve d'une bonne visibilité, descendre à 1000 ft/QFE à partir des points NW, N et NE vers N1
- Effectuer un vol circulaire face à la tour faisant route vers le sud avec phares allumés et atterrir si aucun signal n'est émis; Par contre si un feu rouge est émis n'atterrissez pas et répéter la manoeuvre jusqu'au moment où aucun signal ne sera émis.

## IV - PROCÉDURES DE DÉPART

### 4.1 Sortie de la zone de contrôle

- Départ vers le Nord : N 1- N
- Départ vers le Sud : SW-S, SE-S
- Départ vers l'Ouest : NW-W, SW-W
- Départ vers l'Est : NE -E
- D'autres points de sortie peuvent être spécifiés par le contrôle et les altitudes de vol seront respectées

### 4.2 Panne de radiocommunication au départ

- Avant le décollage : ne pas décoller
- Après le décollage : faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de panne à l'arrivée

En cas de raisons impérieuses, poursuivre le vol en se conformant au plan de vol déposé.